

## Les demandeurs d'emploi affluent

**Le taux de chômage grimpe à 9,6 % et rejoint le niveau du taux de chômage métropolitain. À Pôle emploi, plus de 100 000 demandeurs d'emploi sont inscrits. Les hommes et les seniors sont les plus victimes de cette dégradation. Les chômeurs peinent à retrouver un emploi. Il s'ensuit une poussée du chômage de longue durée. Pourtant, des dispositifs, tels que l'activité partielle ou les plans de formation, ont permis d'enrayer une partie de la hausse des demandeurs d'emploi. En fin d'année 2009, quelques signes d'amélioration se dessinent : la part des offres d'emploi « durables » augmente et les retours à l'emploi sont en hausse.**

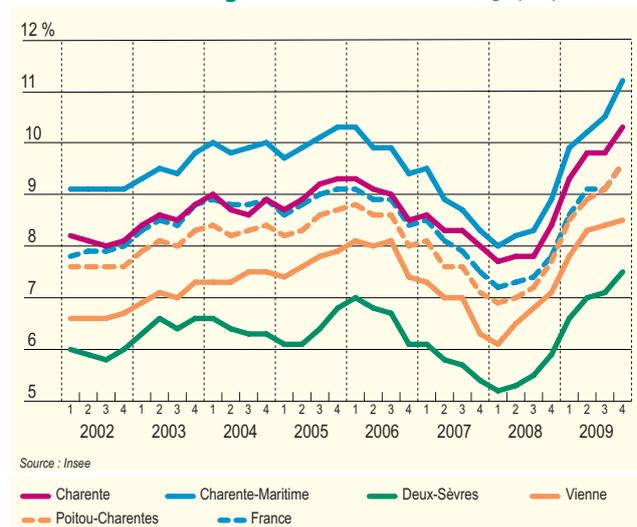
En Poitou-Charentes, au 4<sup>e</sup> trimestre 2009, le taux de chômage localisé atteint 9,6 % (en données corrigées des variations saisonnières). Il augmente de 1,9 point par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2008. Cette hausse est légèrement plus forte que celle observée en France métropolitaine où le taux de chômage au sens du BIT augmente de 1,8 point pour s'établir également à 9,6 % de la population active (*graphique 1*).

Depuis que la crise affecte l'économie réelle, le chômage a sensiblement augmenté dans la région, comme sur l'ensemble du territoire métropolitain. En effet, le taux de chômage dans la région est en hausse de 2,7 points par rapport au premier trimestre 2008 (à cette date, le taux de chômage enregistré est le plus faible depuis 2000). La hausse est un peu moins accentuée en France métropolitaine (+2,4 points).

### PLUS DE 100 000 DEMANDEURS D'EMPLOI

Fin décembre 2009, 106 570 personnes disponibles pour prendre un emploi sont inscrites à Pôle emploi (catégories ABC), soit 16 360 de plus que fin décembre 2008. Ce niveau n'avait plus été atteint depuis 2006.

Taux de chômage localisé trimestriel\* (*graphique 1*)



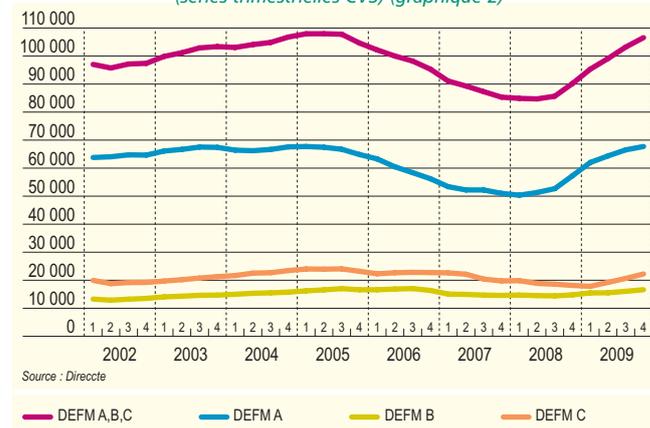
\* Voir définitions

Le point le plus bas se situe en août 2008, avec moins de 85 000 inscrits. Cette augmentation de 18,1 % sur l'année (+18,2 % en France métropolitaine) concerne à la fois les demandeurs d'emploi en activité réduite (+18,0 %) et ceux n'ayant exercé aucun emploi même de très courte durée (+18,2 %).

Dans la seule catégorie A, celle la plus proche de la définition des chômeurs au sens du BIT, le nombre d'inscrits s'élève à 67 710 en fin d'année, soit 10 420 de plus par rapport à décembre 2008 (graphique 2). L'essentiel de cette hausse est intervenu en début d'année (+4 720 au 1<sup>er</sup> trimestre) dans le prolongement d'un 4<sup>e</sup> trimestre 2008 déjà très difficile (+4 620). La dégradation de la situation de l'emploi s'est poursuivie à un rythme moindre aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres (respectivement +2 350 et +2 170) et a de nouveau ralenti au 4<sup>e</sup> trimestre (+1 180). Le profil est différent pour les demandeurs d'emploi en activité réduite. D'abord modérée au plus fort de la crise en début d'année (+380 au 1<sup>er</sup> trimestre),

la progression du nombre d'inscrits en catégories B et C s'accélère par la suite (respectivement +1 450, +1 950 et +2 160 pour les trimestres suivants).

**Demands d'emploi par catégorie en Poitou-Charentes**  
(séries trimestrielles CVS) (graphique 2)



## Nouvelles catégories de demandeurs d'emploi

Les Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (juin 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des

actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;

- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Dans les fichiers administratifs de Pôle emploi, huit catégories de demandeurs d'emploi sont utilisées (catégories 1 à 8). Ces catégories ont été définies par arrêté (arrêté du 5 février 1992 complété par l'arrêté du 5 mai 1995). Jusqu'au mois de février 2009, les publications étaient fondées sur ces catégories.

Le tableau suivant présente la correspondance entre les catégories désormais utilisées à des fins de publication statistique et les catégories administratives auxquelles Pôle emploi a recours dans sa gestion des demandeurs d'emploi :

Catégories statistiques	Catégories administratives
Catégorie A	Catégories 1,2,3, hors activité réduite
Catégorie B	Catégories 1,2,3, en activité réduite
Catégorie C	Catégories 6,7,8
Catégorie D	Catégorie 4
Catégorie E	Catégorie 5
Catégories A,B,C	Catégories 1,2,3,6,7,8
Catégories A,B,C,D,E	Catégories 1,2,3,4,5,6,7,8

## LES HOMMES ET LES SENIORS SONT LES PLUS TOUCHÉS

La hausse du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories ABC concerne toutes les tranches d'âge (tableau 1). Elle touche un peu moins, sur l'ensemble de l'année, les âges intermédiaires (+15,9 % pour les 25-49 ans) que les jeunes (+22,3 % pour les moins de 25 ans) et les seniors (+22,4 % pour les demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus).

Dans chaque tranche d'âge, les hommes sont plus touchés que les femmes. Au total, en 2009, le nombre d'inscrits augmente de 24,1 % pour les hommes et de 13,4 % pour les femmes. La situation des hommes se dégrade fortement au cours du 1<sup>er</sup> trimestre (+8,6 % contre +3,3 % pour les femmes). Après un 2<sup>e</sup> trimestre également plus défavorable aux hommes (+5,9 % contre +2,4 % pour les femmes), la fin de l'année 2009 est relativement moins difficile (+3,6 % au dernier trimestre pour les hommes ; +2,9 % pour les femmes).

## LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE LONGUE DURÉE REPARTENT À LA HAUSSE

Amorcée en fin d'année 2008, après plus de trois années de baisse continue, la hausse du nombre de demandeurs au chômage depuis plus d'un an se poursuit à un rythme élevé tout au long de l'année 2009. Les inscrits

en catégories ABC depuis un an ou plus s'établissent à 37 010 personnes en décembre 2009, soit 8 870 de plus qu'en décembre 2008. Cela représente une augmentation de 31,5 % (tableau 2).

Avec cette progression, un peu plus forte qu'à l'échelon national (+28,0 %), la part des demandeurs d'emploi de longue durée augmente de 3,5 points pour atteindre 34,7 % en décembre 2009 (33 % en France métropolitaine).

Le chômage de très longue durée (demandeurs d'emploi inscrits depuis au moins deux ans) dont la baisse s'était poursuivie en 2008, grâce à l'apport des contrats aidés de la politique d'emploi, repart à la hausse en 2009 (+19 % en région et +15 % en France métropolitaine). Mais c'est surtout dans la tranche d'inscription des 1 à 2 ans que la progression a été vive (+43 % en région ; +39 % en France métropolitaine) un an après le début de la crise qui a provoqué une accélération des inscriptions à Pôle emploi.

## LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN ACTIVITÉ RÉDUITE REPARTENT AUSSI À LA HAUSSE

Le nombre de demandeurs d'emploi exerçant une activité occasionnelle ou réduite, qui avait beaucoup diminué entre mi 2005 et fin 2008, repart à la hausse en 2009 (graphique 3). Entre décembre 2008 et décembre

Demandeurs d'emploi de catégories ABC selon le sexe et l'âge (tableau 1)

Données CVS	2008	2009				2009	2008		2009	
	T4	T1	T2	T3	T4	T4	Évolution (T/T-4)		Évolution (T/T-4)	
	Niveau	Évolution trimestrielle (%)				Niveau	Valeur	%	Valeur	%
Hommes	40 100	+8,6	+5,9	+4,1	+3,6	49 750	+3 900	+10,8	+9 650	+24,1
Femmes	50 110	+3,3	+2,4	+4,2	+2,9	56 820	+980	+2,0	+6 710	+13,4
Moins de 25 ans	15 890	+8,7	+5,3	+4,0	+2,7	19 430	+1 790	+12,7	+3 540	+22,3
25 à 49 ans	58 740	+4,9	+3,4	+3,7	+3,0	68 070	+2 700	+4,8	+9 330	+15,9
50 ans et plus	15 580	+5,4	+4,8	+6,0	+4,6	19 070	+980	+2,6	+980	+22,4
<b>Poitou-Charentes</b>	<b>90 210</b>	<b>+5,7</b>	<b>+4,0</b>	<b>+4,2</b>	<b>+3,2</b>	<b>106 570</b>	<b>+ 4 880</b>	<b>+5,7</b>	<b>+16 360</b>	<b>+18,1</b>

Source : DIRECCTE

Demandeurs d'emploi de catégories ABC selon l'ancienneté au chômage (tableau 2)

Données CVS	2008	2009				2009	2008		2009	
	T4	T1	T2	T3	T4	T4	Évolution (T/T-4)		Évolution (T/T-4)	
	Niveau	Évolution trimestrielle (%)				Niveau	Valeur	%	Valeur	%
Moins d'un an	62 070	+5,6	+2,9	+2,0	+1,1	69 560	+5 900	+10,5	+7 490	+12,1
Plus d'un an	28 140	+5,8	+6,5	+8,6	+7,4	37 010	-1 020	-3,5	+8 870	+31,5
<b>Poitou-Charentes</b>	<b>90 210</b>	<b>+5,7</b>	<b>+4,0</b>	<b>+4,2</b>	<b>+3,2</b>	<b>106 570</b>	<b>+4 880</b>	<b>+5,7</b>	<b>+16 360</b>	<b>+18,1</b>

Source : DIRECCTE

2009, le nombre d'inscrits en catégorie B (activité réduite de moins de 78 heures dans le mois) et C (activité supérieure à un mi-temps) augmente de 18,0 %.

En lien avec la reprise de l'intérim qui se manifeste en milieu d'année, la hausse du nombre d'inscrits ayant une activité réduite est plus forte chez les hommes (+24,6 %) et chez les jeunes (+24,3 %).

Globalement, au cours du mois de décembre 2009, 36,5 % des demandeurs d'emploi ont eu une activité salariée occasionnelle (30 % des hommes et 42 % des femmes). La part des demandeurs d'emploi en activité réduite est toujours élevée en Poitou-Charentes : 5 points au-dessus de la moyenne des régions.

## LES DEUX-SÈVRES ET LA CHARENTE-MARITIME SONT FORTEMENT TOUCHÉS

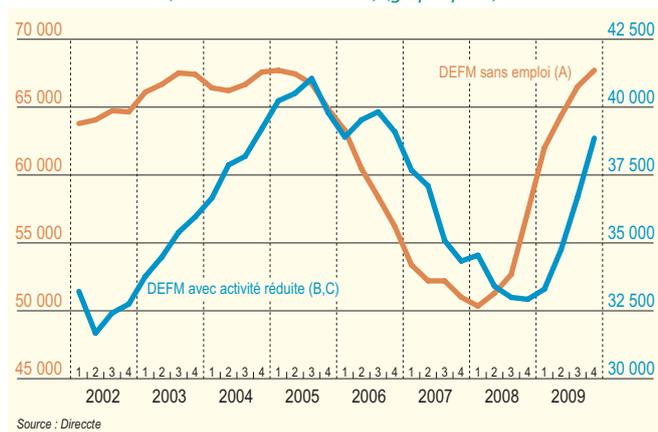
Entre décembre 2008 et décembre 2009, la hausse des effectifs des demandeurs d'emploi de catégories ABC concerne les quatre départements de la région, avec un écart important (7,2 points) entre le département le plus mal placé et celui enregistrant l'évolution la plus faible (tableau 3). Les Deux-Sèvres (+22,1 %) et

la Charente-Maritime (+19,6 %) sont en proportion davantage touchées que la Vienne (+15,8 %) et la Charente (+14,9 %).

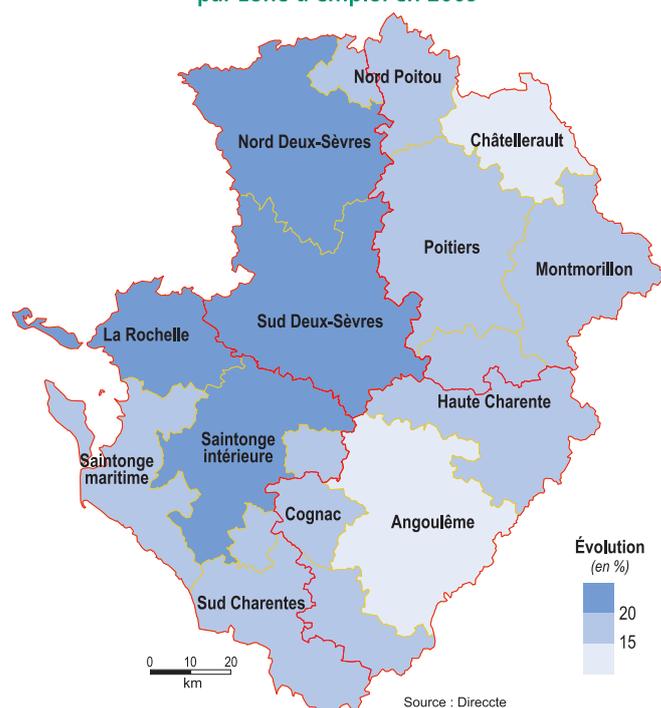
Le classement est le même si l'on prend en compte la catégorie plus proche du chômeur au sens du BIT (A) qui exclut les demandeurs d'emploi qui ont eu une activité réduite. Dans ce cas l'écart entre les départements est plus accentué : 11,4 points entre les Deux-Sèvres (+24,6 %) et la Charente (+13,2 %).

Selon les zones d'emploi, l'évolution de la demande d'emploi est plus ou moins marquée : inférieure à 15 % pour la catégorie ABC dans les zones d'emploi d'Angoulême et de Châtelleraut, elle dépasse les 20 % dans les zones d'emploi de La Rochelle, Saintonge Intérieure, Nord Deux-Sèvres et Sud Deux-Sèvres (carte).

**Demandeurs d'emploi et activité réduite**  
(Séries trimestrielles CVS) (graphique 3)



**Évolution des demandes d'emploi (catégories ABC) par zone d'emploi en 2009**



**Demandeurs d'emploi de catégories ABC selon les départements (tableau 3)**

Données CVS	2008	2009				2009	2008	2009		
	T4	T1	T2	T3	T4	T4	Évolution (T/T-4)	Évolution (T/T-4)		
	Niveau	Évolution trimestrielle (%)				Niveau	Valeur	%	Valeur	%
Charente	19 420	+4,6	+3,5	+3,3	+2,8	22 320	+490	+2,6	+2 900	+14,9
Charente-Maritime	33 580	+6,0	+3,9	+5,2	+3,2	40 160	+1 790	+5,6	+6 580	+19,6
Deux-Sèvres	15 830	+7,5	+4,9	+3,8	+4,3	19 330	+1 030	+7,0	+3 500	+22,1
Vienne	21 380	+4,6	+3,9	+3,5	+2,9	24 760	+1 570	+7,9	+3 380	+15,8
<b>Poitou-Charentes</b>	<b>90 210</b>	<b>+5,7</b>	<b>+4,0</b>	<b>+4,2</b>	<b>+3,2</b>	<b>106 570</b>	<b>+4 880</b>	<b>+5,7</b>	<b>+16 360</b>	<b>+18,1</b>

Source : DIRECCTE

## NOMBREUSES RUPTURES CONVENTIONNELLES DE CONTRAT À DURÉE INDÉTERMINÉE

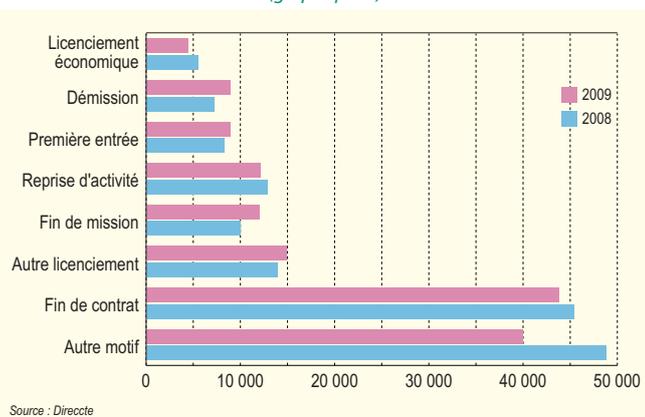
Sur l'ensemble de l'année 2009, Pôle emploi a comptabilisé 152 000 inscriptions (catégories ABC), soit 6 800 de plus (+4,7 %) qu'en 2008<sup>(1)</sup>. L'analyse des motifs d'entrée est rendue difficile par la montée, importante et continue, du nombre d'inscriptions dont le motif n'est pas précisément déterminé (près d'une inscription sur trois). Le nombre élevé des ruptures conventionnelles de contrat à durée indéterminée (4 695 inscriptions à Pôle emploi suite à ces ruptures en 2009) explique toutefois la majeure partie de la forte hausse (+8 800) du motif « autres » (graphique 4).

L'évolution des entrées s'explique ensuite par l'augmentation des inscriptions pour « fin de CDD » (+1 600) et par la hausse des entrées suite à un « licenciement économique » (+1 045), ainsi que, dans une moindre mesure, par les « reprises d'activité » (+740).

Les entrées suite à une « fin de mission d'intérim », à une « démission », à un « autre licenciement » ainsi que les « premières entrées » sur le marché du travail ont en revanche été moins nombreuses en 2009 (respectivement -2 030, -1 710, -930 et -700).

Concernant les inscriptions suite à un licenciement économique (5 500 dans l'année), celles-ci ne prennent pas en compte les adhésions aux Conventions de reclassement personnalisé (CRP), ni celles correspondant aux Contrats de transition professionnelle (CTP) des

**Demandeurs d'emploi selon le motif d'inscription**  
(graphique 4)



(1) Les flux d'entrée et de sortie sont désormais analysés sur l'ensemble des catégories A, B et C. Sur ce champ, la variation du nombre de demandeurs d'emploi est égale au solde des entrées et des sorties plus un résidu qui provient essentiellement d'un décalage d'enregistrement de certains flux dans les remontées statistiques mensuelles et de l'enregistrement particulier des demandeurs d'emploi changeant d'unité locale de Pôle emploi peu après leur inscription.

bassins d'emploi de Niort et de Châtelleraut. Les bénéficiaires de la CRP et du CTP ont en effet le statut de stagiaire de la formation professionnelle et ils sont à ce titre comptabilisés dans la catégorie D de la demande d'emploi. En 2009, la CRP et le CTP ont concerné respectivement 4 651 et 2 130 salariés en Poitou-Charentes.

## AU DERNIER TRIMESTRE, HAUSSE DES RETOURS À L'EMPLOI

Les sorties de la liste des demandeurs d'emploi (133 810 sorties comptabilisées en catégories ABC) diminuent de 2,1 % sur un an, soit 2 830 sorties par rapport à 2008. La baisse des sorties est très marquée au 1<sup>er</sup> trimestre (-10,2 % par rapport au même trimestre de 2008) puis elle s'atténue au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre (respectivement -4,1 % et -2,7 %). Le 4<sup>e</sup> trimestre est au contraire marqué par une hausse (+9,4 %) sans toutefois retrouver son niveau « d'avant crise ».

Sur l'ensemble de l'année, les sorties pour reprises d'emploi déclarées reculent au total de 2 340, celles motivées par l'inscription à un stage de formation diminuent de 1 150. Pour ces deux motifs de sorties, la relative reprise observée en fin d'année ne compense pas les baisses enregistrées sur les trois premiers trimestres.

Mais ce sont les sorties correspondant à un « arrêt de recherche » qui diminuent le plus en 2009 (-2 670) au contraire de celles liées à un défaut d'actualisation de la demande qui augmentent du même ordre de grandeur (+2 650). La baisse des arrêts de recherche s'explique pour partie par la réduction du nombre de bénéficiaires de la dispense d'emploi dont les conditions sont rendues progressivement plus restrictives. La hausse des défauts d'actualisation peut être interprétée, du moins en partie, comme la manifestation d'une amélioration des retours à l'emploi. Une fraction importante des sorties pour absence au contrôle correspond en effet à des reprises d'emploi non déclarées (environ 40 % des personnes sorties pour non actualisation de la situation mensuelle ont en fait repris un emploi selon les enquêtes « sortants » réalisées sur échantillon représentatif au niveau national).

## TRÈS FORTE ACCÉLÉRATION DU RECOURS À L'ACTIVITÉ PARTIELLE

L'activité partielle (ou chômage partiel) est un dispositif de prévention des licenciements qui vise à permettre aux entreprises rencontrant des difficultés économiques passagères ou liées à des circonstances exceptionnelles,

de maintenir l'emploi des salariés en réduisant les horaires d'une partie ou de la totalité de leurs effectifs.

En 2009, 6 738 072 heures de chômage partiel, concernant 50 059 salariés, ont été autorisées en Poitou-Charentes, contre 1 272 258 heures et 14 640 salariés l'année précédente.

Évolution mensuelle de l'activité partielle en 2009  
(graphique 5)



Source : DGEFP (extraction Silex du 1<sup>er</sup> mars 2010)

L'activité partielle autorisée en 2009 par secteur et par département (tableau 4)

	Heures autorisées	
	Nombre	%
Industrie automobile	755 308	11
Fabrication de machines et d'équipements professionnels	558 165	8
Fabrication de matériel électrique	516 800	8
Travail du bois	457 708	7
Transformation des métaux	456 249	7
Construction navale	412 401	6
Métallurgie	361 968	5
Fabrication de meubles	358 433	5
Transformation des matières plastiques	329 078	5
Fabrication de moteurs, génératrices, et transformateurs électriques	327 131	5
Construction	225 356	3
Édition imprimerie reproduction	215 508	2
Conseils et assistances divers	201 059	4
Industrie textile	197 447	3
Chaudronnerie, fab. de structures métalliques	191 240	3
Industrie du papier et du carton	187 154	3
Chimie, para chimie	171 162	3
Industrie de l'habillement et des fourrures	125 705	2
Commerce de gros inter-industriel	101 425	2
Autres secteurs	588 775	9
<b>Total des heures autorisées</b>	<b>6 738 072</b>	<b>100</b>
dont Charente	1 912 465	28
Charente-Maritime	1 633 470	24
Deux-Sèvres	1 733 961	26
Vienne	1 458 176	22

Source : Direccte (Silex)

Dans la continuité du 4<sup>e</sup> trimestre 2008, les demandes de chômage partiel ont été très importantes tout au long de l'année (graphique 5), en particulier aux 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres.

Structurellement, l'industrie est le secteur qui effectue le plus de demandes, avec 86 % des autorisations (tableau 4). L'industrie automobile (755 308 heures autorisées) et le secteur de la fabrication de machines et d'équipements professionnels (558 165 heures) sont les activités qui ont eu le plus fort recours à ce dispositif sur l'année 2009. Le département de la Charente (1 912 465 heures autorisées) est de loin le département le plus touché.

## BAISSE DES OFFRES D'EMPLOI DURABLES

Avec 76 900 offres déposées dans les unités Pôle emploi de Poitou-Charentes, l'année 2009 se solde par une diminution de 13,4 % des propositions d'emploi. Cette baisse est moins accentuée que dans l'ensemble de la France métropolitaine (-23,7 %).

Le recul des offres d'emploi durables (type A, plus de six mois) est proche de la moyenne nationale (-24,1 % contre -26,4 %). Il se manifeste surtout en début d'année (respectivement -37 % et -34 % pour les deux premiers trimestres). La fin de l'année est moins défavorable, avec même un léger rebond au 4<sup>e</sup> trimestre. La part des offres durables est en hausse fin 2009 (graphique 6).

Le repli des offres de plus courte durée est nettement moins fort au plan régional. Les offres d'emplois temporaires (type B, 1 à 6 mois) diminuent dans la région à un rythme relativement modéré (-7,4 % contre -21,3 % en France métropolitaine) tandis que les offres de type C (moins d'un mois) se maintiennent pratiquement à leur niveau antérieur (-0,7 %) alors qu'elles diminuent de plus de 20 % dans l'ensemble du Pays.

Part des offres de plus de 6 mois dans l'ensemble des offres enregistrées (séries trimestrielles CVS) (graphique 6)



Source : Direccte

— Ensemble — Bâtiment, travaux publics — Industrie — Tertiaire

## MOINS DE PRESSION SUR LES MÉTIERS EN TENSION

Sous l'effet conjugué de la baisse du nombre d'offres d'emploi collectées auprès des employeurs et d'une hausse du nombre de demandes enregistrées, l'indicateur de tension sur le marché du travail, qui rapporte les offres d'emploi aux demandes d'emploi recueillies par Pôle emploi, a chuté fortement (graphique 7).

À son niveau d'avant la crise, l'indicateur de tension, toutes activités confondues, s'établissait à 0,66 en Poitou-Charentes (1<sup>er</sup> trimestre 2008). Il diminue fortement au 4<sup>e</sup> trimestre 2008 et au 1<sup>er</sup> trimestre 2009 (respectivement -12 % et -9 %) puis stagne à un bas niveau jusqu'au 3<sup>e</sup> trimestre inclus (0,50). Il remonte à 0,54 au 4<sup>e</sup> trimestre (+8 %).

Sur un an, la baisse de l'indicateur de tension sur le marché du travail est de 2,5 % en fin d'année 2009. Cela concerne tous les grands domaines professionnels<sup>(2)</sup>.

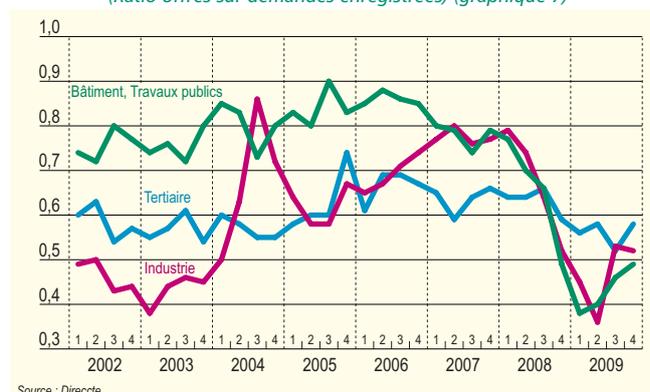
Dans le secteur du BTP, les tensions sur le marché du travail amorcent un redressement dès le 2<sup>e</sup> trimestre tout en restant à un niveau historiquement faible relativement aux années précédentes.

Dans l'industrie, après une très forte baisse en 2008 et au 1<sup>er</sup> semestre 2009, l'indicateur de tension sur le

marché du travail s'oriente à la hausse au 3<sup>e</sup> trimestre 2009 avant de légèrement fléchir au 4<sup>e</sup> trimestre. Sur un an, la baisse des tensions reste générale pour tous les domaines professionnels industriels.

Les évolutions sont moins heurtées pour les domaines du tertiaire où les tensions entre offres et demandes d'emploi retrouvent en fin d'année une légère hausse après le point bas du 3<sup>e</sup> trimestre.

**Indicateur de tension**  
(Ratio offres sur demandes enregistrées) (graphique 7)



Source : Direccte

(2) Les évolutions des offres recueillies dans les différents secteurs d'activité économique sont tributaires de la façon dont se décline la part de marché de Pôle emploi. Elles ne reflètent donc pas toujours celles du marché dans son ensemble.

## Dispenses de recherche d'emploi

Les allocataires de l'assurance chômage (Aide au retour à l'emploi - ARE) âgés de 57 ans et demi ou, s'ils justifient de 160 trimestres d'assurance vieillesse, dès l'âge de 55 ans, peuvent bénéficier d'une dispense de recherche d'emploi. Les allocataires du régime de solidarité (Allocation de solidarité spécifique - ASS) en bénéficient dès 55 ans. Sont également visés par la dispense de recherche d'emploi, les bénéficiaires de l'Allocation équivalente retraite (AER), que cette allocation soit versée à titre de revenu de remplacement ou à titre de revenu de complément et ce, quel que soit leur âge.

Le nombre de demandeurs d'emploi dispensés de recherche d'emploi s'élève à 8 727 en Poitou-Charentes à la fin du mois de décembre 2009, soit une baisse de -8,1 % en un an. Leur répartition par allocation est présentée ci-dessous.

	Décembre 2008	Décembre 2009	Évolution (en %)
ARE	4 775	4 238	-11,2
ASS	2 447	2 397	-2,0
AER	2 273	2 092	-8,0
Total	9 495	8 727	-8,1

Source : Pôle emploi

## DÉFINITIONS - MÉTHODOLOGIE

### Taux de chômage localisés

Aux échelons régionaux, départementaux et zones d'emploi, les taux de chômage localisés publiés par l'Insee synthétisent les informations issues de l'enquête Emploi et celles fournies par le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A. Du fait de ce mode d'élaboration, les taux de chômage localisés ne sont pas considérés comme étant « au sens du BIT (Bureau international du travail) ».

Le chômage départemental est obtenu par ventilation du chômage BIT sur la France métropolitaine à l'aide de la structure géographique observée dans les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A à chaque trimestre. Chaque série départementale ainsi obtenue est ensuite corrigée des variations saisonnières. La population active occupée départementale s'appuie quant à elle sur les estimations trimestrielles d'emploi au lieu de résidence par département. Le taux de chômage localisé est finalement calculé en rapportant le nombre de chômeurs à la population active (somme du nombre de chômeurs et des actifs occupés) ainsi estimés.

Le chômage localisé par zone d'emploi est obtenu en répartissant entre les zones ou fractions de zones d'emploi incluses dans un département, le nombre de chômeurs brut retenu au numérateur du taux de chômage départemental. Cette ventilation se fait au prorata du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A. Les données sont ensuite corrigées des variations saisonnières propres à chaque zone d'emploi et calées sur le nombre de chômeurs départementaux.

### Taux de chômage BIT

Depuis fin 2007, l'Insee s'est rapproché de l'interprétation communautaire (Eurostat) de la définition du chômage au sens du BIT. En particulier, le simple renouvellement de l'inscription à Pôle emploi n'est plus considéré comme une démarche active de recherche d'emploi, alors qu'il l'était auparavant ; néanmoins, un contact avec un conseiller du service public de l'emploi au cours du mois précédant l'enquête reste considéré comme une démarche active de recherche d'emploi. La série de chômage au sens du BIT est rétroalée pour tenir compte de cette nouvelle mesure.

Le chômage au sens du BIT constitue un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail.